

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2019**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT,  
M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, M. Didier CASTERES,  
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,  
Mme Patricia PROHASKA, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Anne BARBET,  
M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA,  
Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.  
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Clément SERVAT.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.  
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.  
Mme Carine NAVARRO donne pouvoir à M. Didier CASTERES.  
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.  
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Raymond VILLALBA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 24  
Nombre de votants : 33



Madame Ing-On TORCAL a été désignée Secrétaire de séance.

❧❧❧

**16 - REGIE DE L'ASSAINISSEMENT : MISE A JOUR DU MANUEL D'AUTO-SURVEILLANCE**

Monsieur André LABARTHE expose que Les conclusions portées dans le schéma directeur (ARTELIA – juin 2018) et les quelques aménagements opérés sur le système de traitement et de collecte nécessitent la mise à jour du manuel d'auto-surveillance, document mis à la disposition des administrations (police de l'eau en particulier) et exigible à tout moment.

Après avis du Conseil d'Exploitation du 10 septembre 2019,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **VALIDE** la mise à jour de ce document technique.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 4 novembre 2019.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 12/11/2019

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH

